LES LAURÉATS

FABIENNE COSTEL Architecte

FABIENNE COSTEL Architecte

RAUM

MSR Architecture

MSR Architecture

M. YENCE / C. KERUZORE Architectes

RAUM

Studio ERRE

QUINZE ARCHITECTURE

CAUE
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du Morbihan

PRIX 2019
MAISONS
DU MORBIHAN

Le CAUE 56 intervient dans 3 domaines :

- Le conseil architectural aux particuliers pour construire, aménager ou rénover un bâtiment à usage d'habitation ou d'activité économique,

- Le conseil aux élus des collectivités locales pour des projets de construction et d'aménagement urbain,

- La sensibilisation la formation et l'information pour tout public : décideurs, techniciens, particuliers et scolaires.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan

Le CAUE du Morbihan est une association Loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan remplit une mission d'intérêt général :

Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Une exposition sur le prix 2019 des maisons du Morbihan

Dans le cadre du renforcement de l'activité de conseil architectural auprès des particuliers notamment au travers d'actions de sensibilisation, le CAUE du Morbihan a souhaité pouvoir mettre en lumière des références de maisons pour les faire connaître auprès du plus grand nombre de morbihannais ayant un projet de construction...

L'exposition « Prix des maisons du Morbihan » met en exergue les lauréats du Prix 2019 des maisons du Morbihan et les constructions remarquées par le Jury.

Les objectifs du « Prix des maisons du Morbihan »

- Faire connaître les réalisations morbihannaises de qualité.

- Valoriser les constructions les plus innovantes, les plus intéressantes en matière de soins apportés dans la conception et la réalisation, et en matière de qualité d'usage.

- Encourager la vitalité créative de notre département en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

- Promouvoir le dialogue entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre en mettant l'accent sur la qualité des projets, véritable valeur ajoutée souvent issue d'une bonne collaboration entre les différents acteurs.

- Faire connaître le CAUE du Morbihan et sa mission d'intérêt général.

Conditions d'emprunts

Prêt de l'exposition
Le prêt de cette exposition donnera lieu à une convention de prêt établi par le CAUE signée par les deux parties. La mise à disposition est gratuite pour nos adhérents, pour une durée au minimum de deux semaines.

Communication
Le CAUE du Morbihan met à disposition, en complément des 8 panneaux d'exposition, un classeur du prix 2019 présentant les 19 candidatures sous format A4.

Transport
L'enlèvement et la restitution sont à la charge de l'emprunteur. Les 8 panneaux constituant l'exposition étant roulés dans une housse, l'exposition est légère et facilement transportable dans une voiture.
Les dimensions des housses à transporter sont de 90 cm x 20 cm en 8 exemplaires.

Assurances
Les frais d'assurance sont à la charge de l'emprunteur et un contrat d'assurance «clou à clou» est à établir pour toute la durée du prêt dès l'enlèvement jusqu'à la restitution de l'exposition au CAUE 56. La valeur d'assurance est établie à 700 euros. Une attestation est à fournir au CAUE avec la convention signée.

Modalités de prêt

Convention à télécharger sur le site

Ressources annexes

Le site Internet du CAUE **www.caue56.fr**, qui présente les quatre éditions du Prix des maisons du Morbihan, les six lauréats et les 13 autres candidatures.

Descriptif technique

Chaque panneau comprend :

- Une bâche souple, avec rails métalliques supérieur et inférieur, de dimensions globales 80 cm x 200 cm.
- Une structure en aluminium comprenant un mât télescopique et pied, avec système de fixation par clip.
- Un Sac tube à 3 compartiments pour le transport (housse noire).

Version en 8 panneaux

Pied du support

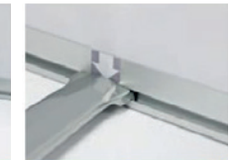
Fixation clip

Mât télescopique

Rail aluminium

Notice d'utilisation

Chaque panneau d'exposition se présente sous forme de bâche souple, équipée de deux rails métalliques en bords supérieur et inférieur, à fixer à un support tubulaire avec pied. Pour mettre en place chaque panneau, procéder de la façon suivante :

Sortir les 3 éléments suivants des compartiments de rangement de la housse noire : tube carton, tube métallique, et pied.

Déplier le tube et emboîter les deux parties. Positionner le pied à plat sur le sol, et placer le tube verticalement, dans l'orifice rond prévu à cet effet.

Sortir du tube carton la bâche enroulée, la dérouler sur un sol propre, face grise vers le sol.

Insérer le pied dans le rail métallique inférieur de la bâche, à l'endroit de la flèche.

Relever le panneau à la main. Insérer le support plastique situé en haut du tube dans le rail supérieur du panneau au niveau de la flèche.

Ouvrir le clip plastique gris et faire coulisser le tube vers le haut au maximum, pour étirer le panneau souple. Refermer le clip plastique.

Démontage : descendre le tube en déclipsant la bague plastique.

Défaire de leurs supports les rails de la bâche, en partie haute et en partie basse.

Etaler la bâche au sol sur sa face grise, avec précaution et sur un sol propre. Rouler le panneau sur lui-même, face grise à l'extérieur.

Remettre la bâche dans le tube en carton, à plat sur le sol pour éviter tout écrasement. Remettre chaque élément (bâche, pied, tube support) dans le comportement de rangement correspondant de la housse noire.

Visuel de l'exposition

Crédits de l'exposition

Création et conception graphique : CAUE du Morbihan

Réalisation et production : Département du Morbihan

Visuel de l'exposition

Réservation exposition

Pour réserver l'exposition dans les plages disponibles, merci de contacter le 02.97.62.40.90.

CAUE
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du Morbihan

DGISS - 64 rue Anita Conti - 56000 VANNES
Tél : 02 97 62 40 90 • Fax : 02 97 42 40 97 • **conseil@caue56.fr**

www.caue56.fr

Aout 2020